

**MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE,  
DE LA SOLIDARITE ET DE LA  
PROMOTION DE LA FEMME**

-----  
**CABINET**  
-----

**SECRETARIAT GENERAL**  
-----

**DIRECTION GENERALE DE LA  
PROTECTION DE L'ENFANCE**  
-----

**DIRECTION DE LA PREVENTION DES  
SITUATIONS DE VULNERABILITE**



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
**Travail - Liberté - Patrie**  
-----

**CAMPAGNE DE SENSIBILISATION**  
**SUR LA TRAITE DES ENFANTS AU TOGO**

**EDITION 2024**

**DISCOURS DE MADAME LA MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE,  
DE LA SOLIDARITE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**

**Date : 26 septembre 2024**

**Lieu : Sokodé, préfecture de Tchaoudjo / Région Centrale**

**Monsieur le Préfet de Tchaoudjo ;**

**Monsieur le Maire de la Commune Tchaoudjo 1 ;**

**Autorités politiques, administratives, sécuritaires et religieuses,**

**Vénérés chefs traditionnels ;**

**Monsieur le Directeur général de la protection de l'enfance ;**

**Monsieur le directeur régional de l'action sociale de la solidarité et de la promotion de la femme ;**

**Madame la directrice de la prévention des situations de vulnérabilité ;**

**Mesdames et messieurs les représentants des organisations de défense des droits de l'enfant ;**

**Monsieur le proviseur ;**

**Mesdames et messieurs les chefs d'établissements scolaires ;**

**Mesdames et messieurs les représentants des syndicats et organisations à base communautaire ;**

**Distingués invités à vos rangs, grades et titres respectifs, tout protocole observé ;**

**Chers collaborateurs du ministère ;**

**Chers parents et chers élèves ;**

**Mesdames et messieurs,**

Je voudrais avant toute chose, vous remercier très sincèrement pour l'accueil chaleureux que vous avez bien voulu réserver à ma modeste personne ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Je transmettrai fidèlement au Chef de l'Etat, l'expression tangible de votre adhésion à sa politique de paix et d'inclusion, qui se traduit si bien ce jour, par votre mobilisation massive en ces lieux. Merci d'avoir répondu à notre invitation pour écouter notre message qui constitue en réalité, un cri d'alarme destiné à attirer davantage notre attention à tous, sur une question épineuse, véritable drame qui se joue sous nos yeux et qui détruit nos espoirs : je veux parler de « **la traite des enfants** ».

## **Mesdames et messieurs ;**

Les enfants faut-il le rappeler, constituent une priorité dans l'agenda du Chef de l'Etat. Nos jeunes adolescents, naïfs et innocents, sont souvent la proie facile de vendeurs d'illusion qui les détournent de leur objectif de scolarisation et de formation, en leur faisant miroiter un eldorado imaginaire qui leur permettrait de gagner une vie meilleure, loin de leurs familles. Nos enfants, l'esprit ainsi bourré de ces promesses illusoires, abandonnent ainsi l'école et la famille, pour une aventure incertaine, en quête du gain facile. Le drame, c'est que cela se passe parfois avec la complicité des proches : on sacrifie souvent l'un des enfants qu'on laisse partir, avec l'espoir que celui-ci gagne des ressources pour venir aider ses frères.

Le gouvernement dit non à cette pratique hasardeuse.

## **Mesdames et messieurs, chers enfants ;**

L'histoire nous a appris comment la traite négrière ou l'esclavage a fortement nui à notre civilisation africaine. Il avait fallu que l'humanité se réveillât, pour abolir cette pratique dégradante pour la dignité humaine, en édictant des lois assez sévères pour en punir les auteurs.

Aujourd'hui, nous disons non à toute forme de réapparition de l'exploitation de l'homme par l'homme, en l'occurrence la traite des enfants, qui, permettez que je le rappelle avec fermeté, est bel et bien punie par la loi dans notre pays.

L'adoption et la mise en œuvre de certaines mesures juridiques et institutionnelles appropriées constituent en effet, des avancées notables pour notre pays, dans la lutte engagée contre ce fléau. Il me plait de mentionner quelques-unes de ces dispositions législatives et réglementaires, en l'occurrence :

- ✓ les diverses conventions ratifiées par notre pays (**Accord multilatéral de lutte contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, Accord de coopération entre le Gabon et le Togo, Accord tripartite de coopération en matière de protection des enfants en situation de mobilité transfrontalière entre le Togo, le Bénin et le Burkina Faso etc.**) ;
- ✓ la loi du 03 août 2005 relative au trafic d'enfants au Togo ;
- ✓ la loi du 06 juillet 2007 portant Code de l'Enfant ;
- ✓ le code pénal révisé en 2015 et qui considère la traite comme un crime ;

- ✓ le décret de 2021 portant création, attribution, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de lutte contre la traite des personnes, et j'en passe.

A ce jour, le renforcement du cadre juridique nous a donc permis d'engager des poursuites judiciaires contre **163 personnes** et la condamnation de **60 auteurs** entre 2017 et 2023. Cependant, d'énormes défis restent à relever.

En effet, les données sur la traite des personnes devraient continuer d'interpeller nos consciences. De 2016 à 2022, 9 633 enfants ont été victimes de traite, dont 4488 cas de traite transfrontalière. Ce phénomène touche à des degrés divers, l'ensemble du territoire national, renforçant ainsi la vulnérabilité de nombreux enfants, en les privant de leurs droits les plus élémentaires à savoir : droit à la vie, au développement, à la scolarisation, aux soins et aux loisirs, ... Parfois, c'est le pire qui survient.

L'enfer que vivent les enfants victimes d'exploitation, c'est qu'ils sont régulièrement détenus, forcés à travailler ou privés de rémunération et même de nos jours, enrôlés dans des groupes armés ; l'autre paire de manche qui défraie la chronique actuellement dans notre sous-région et qui constitue également une préoccupation pour le gouvernement.

C'est d'ailleurs pourquoi le thème retenu pour la campagne de cette année est : **« Mobilisons-nous contre la traite des enfants pour une lutte efficace contre l'extrémisme violent »**.

Ce thème est révélateur à plus d'un titre, au regard des ramifications de la traite et ses liens avec le crime organisé et l'extrémisme violent qui n'épargnent pas notre pays.

Les personnes victimes de traite et surtout les enfants sont parfois exploités par des groupes armés à des fins de renseignements et de travaux forcés dans l'organisation des attaques contre de paisibles populations. De plus, la précarité des familles est souvent exploitée par les commanditaires de ces actes barbares, en utilisant les enfants comme appât, comme bouclier ou même cause otage, contre de la rançon. C'est à ces risques que nous exposent par exemple la crise sécuritaire dans le Sahel et les menaces djihadistes dans l'extrême nord de notre pays.

Fort heureusement, nos forces de défense et de sécurité se sont toujours montrées efficaces et veillent au grain.

C'est le lieu de rendre un hommage mérité au Chef de l'Etat, Son Excellence **Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, pour sa vision claire et constante de de cohésion sociale qui permet de maintenir une paix durable dans notre pays.

Son message pour nous ce jour, c'est de **maintenir la garde et demeurer des sentinelles au chevet de nos enfants.**

Nous lançons donc un appel pressant à toutes les forces vives de Sokodé et de ses environs : **autorités politiques, administratives, civiles et militaires, chefs traditionnels, leaders religieux, organisations à base communautaire, coopératives et associations diverses, ...** Nous sommes tous interpellés : redoublons de vigilance et disons non aux promesses trompeuses des trafiquants, pour préserver la vie de nos enfants.

**Chers parents**, je vous exhorte à croire au potentiel dont regorge vos enfants à travers la bonne éducation et la formation que vous leur permettez d'acquérir. Ne soyons pas pressés d'en récolter les fruits. Croyez surtout en vous-mêmes ; en votre capacité à prendre en charge vos enfants. Les mécanismes de la finance inclusive de l'Etat sont là au cas échéant ...

De grâce ! Laissons nos enfants vivre avec nous ; la cellule familiale est le lieu le plus sûr pour leur épanouissement harmonieux. En communauté, nous sommes plus solidaires autour des enfants et il y a plusieurs regards qui veillent sur leur bien-être.

Maintenons donc la vigilance autour de nos enfants en formant ou en réactivant les comités de veille partout : **dans les quartiers, les cantons et pourquoi pas dans nos écoles.** Ceci permettra de décourager les trafiquants et réduire leur champs d'action, et par ricochet, l'ampleur du phénomène.

La ligne verte « **allo 1011** » est aussi opérationnelle en permanence. Faites-en usage gratuit, pour dénoncer tout mouvement suspect. Une fois que nous en sommes informés, nous prenons en charge les victimes. Ne gardons pas le silence pour préserver un quelconque honneur familial ; cela entraîne souvent des récidives.

Je ne saurais terminer mon propos, sans réitérer ma gratitude à nos partenaires internationaux, notamment UNICEF, l'OIM, Plan international Togo, Compassion International, de même que les organisations de la société civile, les chefs traditionnels et les leaders religieux, pour leur accompagnement soutenu au sujet de cette problématique.

De notre côté, nous poursuivront nos efforts pour renforcer la lutte à travers :

- ✓ une meilleure coordination des actions de protection ;
- ✓ la redynamisation du conseil consultatif national des enfants (CCNE), avec ses démembrements au niveau régional et préfectoral ;
- ✓ de même que l'appui à l'insertion socioprofessionnelle des adolescents et des jeunes à risque de traite.

Quant à vous chers enfants, je vous invite à la retenue et au discernement. On est mieux que chez soi. Soyez patients et gardez espoir ! Vous gagnerez votre vie en étant attentifs à vos parents à vos éducateurs.

Partagez au maximum autour de vous, le message que vous avez entendu ici ce jour. Ce message, le voici :

**« Ensemble, disons non à la traite des enfants dans la préfecture de Tchaoudjo et ses environs ! »**

**Je vous remercie.**